



# SECONDE PROFESSIONNELLE CONSEIL-VENTE

## VENTE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DE PRODUITS D'ANIMALERIE

Code Diplôme : 403 212 03 / RNCP : 13 921

### Durée et modalités de formation

- 1 année scolaire : de septembre à juin
- 18 semaines au centre de formation

Scolaire par Alternance  
ou Apprentissage

Scolaire par alternance :

- 7 semaines de stage en animalerie
- 13 semaines d'alternance (Salon de toilettage, clinique vétérinaire, animalerie spécialisée, parc animalier...)

### Objectifs de la formation

La classe de seconde professionnelle conseil vente Spécialité " Conseil Vente d'animaux de compagnie " porte sur l'apprentissage des opérations techniques liées :

- à la maintenance et la vente des animaux et produits vendus en animalerie
- à la mise en rayon des produits et l'aménagement de l'espace de vente
- à la relation clientèle et la conduite d'une vente

Elle doit permettre à l'apprenant de découvrir l'organisation de la production au niveau de l'entreprise et d'éclairer son orientation vers la spécialité du bac professionnel TCVA.

### Conditions d'admission en classe de Seconde VAC / prérequis

- Être issu de 3ème générale, 3ème agricole ou autre avec dérogation
- Une forte motivation professionnelle
- Un avis favorable du Conseil de classe ou du Chef d'établissement

### Modalités d'admission et délai d'accès

- Dossier de demande d'inscription à compléter dès janvier
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée
- Début de la formation en septembre



## Poursuite d'études

- La seconde professionnelle VAC s'intègre dans le parcours 3 ans du Bac Professionnel Technicien Conseil Vente en Animalerie (TCVA)
- Possibilité de rejoindre la classe de 1ère Bac Professionnel Vente d'un autre champ que celui de l'animalerie et tout autre classe de 1ère Bac professionnel sur entretien de motivation.

## Programme de la formation

### MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- EG 1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches ou d'outils scientifiques
- EG 2: Construction d'une culture humaniste
- EG 3: Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
- EG 4: L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

### MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- EP 1: La vente des produits
- EP 2: L'environnement du point de vente et le merchandising du produit
- EP 3: Connaissances des animaux de compagnie, produits et accessoires d'animalerie

### MODULES A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- Thème sociétal collectif (développement durable, santé SST)
- Thème professionnel (Toilettage, Aquariophilie, Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire)

### OPTION

- LV2 Espagnol

## Handicap et aménagements particuliers

- Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
- Accueil et suivi des candidats en situation de handicap
- Présence d'une Assistante de Vie Scolaire



- \* Place handicapée
- \* Plan incliné
- \* Salle de plain-pied

